Rentrée scolaire

2025-2026

École de l'Alizé
et des Mousserons

Mot de présentation

Chers élèves et parents,

Bienvenue à l'école primaire de l'Alizé et des Mousserons pour une nouvelle année scolaire pleine de découvertes et d'apprentissages. Nous sommes ravis de vous accueillir et de partager cette aventure éducative avec vous.

Notre équipe est dédiée à offrir un environnement stimulant et bienveillant où chaque enfant peut s'épanouir et développer ses compétences. Nous croyons fermement que la collaboration entre l'école et la famille est essentielle pour le succès de nos élèves.

Nous vous encourageons activement à participer à la vie scolaire, que ce soit par le biais de réunions de parents ou d'événements scolaires. Ensemble, nous pouvons créer une communauté dynamique et solidaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou préoccupations. Nous sommes ici pour vous soutenir et assurer que chaque élève ait une expérience scolaire enrichissante et positive.

Bonne année scolaire à tous!

Cordialement,

Équipe de la direction

École de l'Alizé et des Mousserons

Informations générales

Directeur : Sabin Basque

Directrice adjointe : Marie-Hélène Dubois-Otis

Responsable du service de garde : Martine Brodeur

Secrétaire de l'Alizé : Isabelle Sévigny

Secrétaire des Mousserons : Yvette Corriveau

	Pavillon de l'Alizé	**Pavillon des Mousserons**
Coordonnées École	851, rue des Hérons Lévis (Québec) G6Z 3L3 Téléphone : 418-839-7877 poste 0 Courriel : alize@cssdn.gouv.qc.ca	2475, chemin Vanier Lévis (Québec) G6Z 1Z6 Téléphone : 418-839-4179 poste 0 Courriel : mousserons@cssdn.gouv.qc.ca
Coordonnées Service de garde	Téléphone : 418-839-7877 poste 1 Courriel : service-garde.alize@cssdn.gouv.qc.ca	Téléphone : 418-839-4179 poste 1 Courriel : service-garde.mousserons@cssdn.gouv.qc.ca

Site Internet de l'école : https://cssdn.gouv.qc.ca/alizemousserons/

Horaire de l'école

	Pavillon de l'Alizé Préscolaire	Pavillon de l'Alizé Primaire (1re à la 4e année)	Pavillon des Mousserons Primaire (5e et 6e année)
Heure d'arrivée	7h40	7h40	7h35
Entrée	7h50	7h50	7h45
Périodes 1 et 2	7h50 à 11h20	7h55 à 9h55	7h50 à 9h50
Récréation		9h55 à 10h20	9h50 à 10h15
Période 3		10h20 à 11h20	10h15 à 11h15
Dîner	11h20 à 12h50	11h20 à 12h50	11h15 à 12h35
Heure d'arrivée	12h45	12h45	12h30
Entrée	12h50	12h50	12h35
Période 4	12h50 à 14h02	12h55 à 13h55	12h40 à 13h40
Récréation		13h55 à 14h20	13h40 à 14h05
Période 5		14h20 à 15h20	14h05 à 15h05

Veuillez noter qu'il n'y a pas de surveillance pour les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde avant les heures prévues d'arrivée le matin et au retour du dîner. Vous pouvez vous référer au tableau ci-dessus pour les heures. Les élèves doivent se rendre immédiatement dans la cour à leur arrivée.

Retards

Nous demandons votre collaboration afin que votre enfant arrive à l'heure à l'école. En début de journée, l'enseignant(e) explique le programme de la journée. C'est un moment privilégié et rassurant pour votre enfant. L'élève qui arrive en retard peut se sentir bousculé et ne pourra pas rattraper le temps perdu.

Contrôle des absences

Il est de la responsabilité des parents de signaler les absences et retard de l'enfant le plus rapidement possible afin d'assurer sa sécurité.

Absence, retard ou départ hâtif en classe

Lorsque votre enfant s'absente de l'école, vous devez motiver son absence, son retard ou son départ hâtif via la plateforme *Mozaïk-Portail Parent*, dans la tuile absences. Vous devez, idéalement, le faire avant le début des classes.

Pour plus de facilité et de rapidité, téléchargez l'application MParent sur votre cellulaire. Vous pouvez également motiver les absences de votre enfant à l'avance lorsque vous prenez, par exemple, un rendez-vous médical ou autres. Si vous éprouvez des problèmes avec l'application ou si vous n'avez pas d'Internet, il sera possible de laisser un message sur la boite vocale de l'école en mentionnant les noms de l'enfant et de l'enseignant(e), le motif et la durée de son absence. La sécurité de votre enfant en est ainsi assurée. Veuillez noter que l'utilisation de l'application est à prioriser.

Lorsqu'une absence est déclarée dans Mozaïk, elle ne sera visible à l'enseignante que la journée même. Si vous souhaitez l'informer à l'avance, veuillez, svp, lui en faire part par courriel.

Absence, retard ou départ hâtif au service de garde

PAR TÉLÉPHONE SEULEMENT

Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez communiquer avec la responsable par téléphone au 418-839-7877 poste 1 (pavillon de l'Alizé) et au 418-839-4179 poste 1 (pavillon des Mousserons).

Circulation contrôlée dans l'école

Au Pavillon de l'Alizé

Lorsque vous entrez dans l'école, vous devez vous présenter au secrétariat ou à l'accueil du service de garde. Le personnel qui vous accueillera utilisera le système de communication à l'interne pour demander votre enfant ou pour prévenir le personnel de votre arrivée. Pour des raisons de sécurité, toute circulation à l'intérieur de l'école est interdite sans autorisation.

Au Pavillon des Mousserons

Lorsque vous vous entrez dans l'école, vous devez vous présenter au secrétariat ou au local du service de garde en fin de journée. Pour des raisons de sécurité, toute circulation autre à l'intérieur de l'école est interdite sans autorisation.

Commun aux deux pavillons

Lorsque vous venez reconduire votre enfant le matin ou le midi, nous vous demandons de le laisser se rendre seul dans la cour d'école.

Si vous souhaitez rencontrer une enseignante ou une éducatrice, vous devez prendre rendez-vous en téléphonant à l'école ou au service de garde.

Bicyclettes et autres

L'enfant qui utilise sa bicyclette pour se rendre à l'école le fait à ses propres risques et devrait porter son casque. Le bris, la perte ou le vol n'est pas la responsabilité de l'école. Nous conseillons que votre enfant attache son vélo à l'aide d'un cadenas. Il est interdit de l'utiliser sur le terrain de l'école incluant le stationnement. Par conséquent, l'enfant doit descendre de son vélo et marcher à côté de celui-ci dès qu'il entre sur le terrain de l'école. La décision de venir à vélo à l'école revient aux parents. Cependant, l'équipe-école recommande que ce privilège soit réservé aux élèves à partir de la 3e année. Il est à noter que l'élève qui ne respecte pas cette exigence se verra retirer ce privilège. Nous devons prioriser la sécurité en tout temps.

Pour ce qui est des trottinettes, patins à roues alignées et planche à roulette, le Code de la sécurité routière stipule qu'il est interdit de les utiliser sur la voie publique. Par conséquent, il est interdit de se rendre à l'école par ces moyens.

Objets personnels et appareils électroniques

Les appareils électroniques (cellulaire, tablette, montre intelligente) ne sont pas autorisés à l'école. En ce qui concerne les objets personnels, ils seront autorisés seulement lorsque l'enfant aura la permission d'un membre du personnel de l'école (ex. : activité récompense). Le bris, la perte ou le vol n'est pas la responsabilité de l'école. En ce qui concerne l'utilisation d'objets sensoriels nécessaires aux apprentissages, cela doit être préalablement autorisé par les intervenants concernés.

En ce sens, nous vous recommandons de vérifier quotidiennement le sac à dos de votre enfant ainsi que les poches de son manteau.

Collations

École de l'Alizé et des Mousserons

POLITIQUE POUR LES COLLATIONS

La politique alimentaire de l'école a été revue afin de permettre aux élèves de conserver leur vigilance et leur énergie nécessaires aux apprentissages tout au long de la journée. **Elle continue de maintenir et de privilégier : fruits-légumes-produits laitiers** pour encourager de saines habitudes alimentaires et favoriser la santé des enfants.

EXEMPLES D'ALIMENTS PERMIS

- Oeuf cuit dur
- Pois chiches
- Smoothie
- Humus et craquelins
- Fruits séchés

ASTUCES AMUSANTES

- Présenter les aliments sous différentes formes et varier les couleurs et les saveurs
- Utiliser des emporte-pièces pour découper le fromage
- Préparer des brochettes de fruits ou de légumes

L'EAU, TOUJOURS L'EAU

Une bouteille d'eau est recommandée afin d'être bien hydraté toute la journée

AUTRES ASTUCES

- Impliquer l'enfant dans la préparation des collations
- Prévoir des contenants réutilisables bien identifiés
- Sans arachides et noix

Il est important de prévoir des collations ainsi que des repas sans noix ni arachides.

Tenue vestimentaire

Nous demandons aux élèves de porter une tenue vestimentaire décente et appropriée à l'endroit public qu'est l'école. Les chaussures doivent être sécuritaires compte tenu des jeux pratiqués lors des sorties à l'extérieur. **Le port de la sandale de plage (« gougounes ») n'est pas autorisé.**

Le personnel se réserve le droit d'intervenir sur l'habillement de l'enfant lorsqu'il le juge inapproprié : vêtements trop courts, transparents ou troués, vêtements portant des messages incitant à la violence ou ayant un caractère haineux, etc.

Voici une ressource pour vous aider à faire des bons choix de vêtements selon la température.

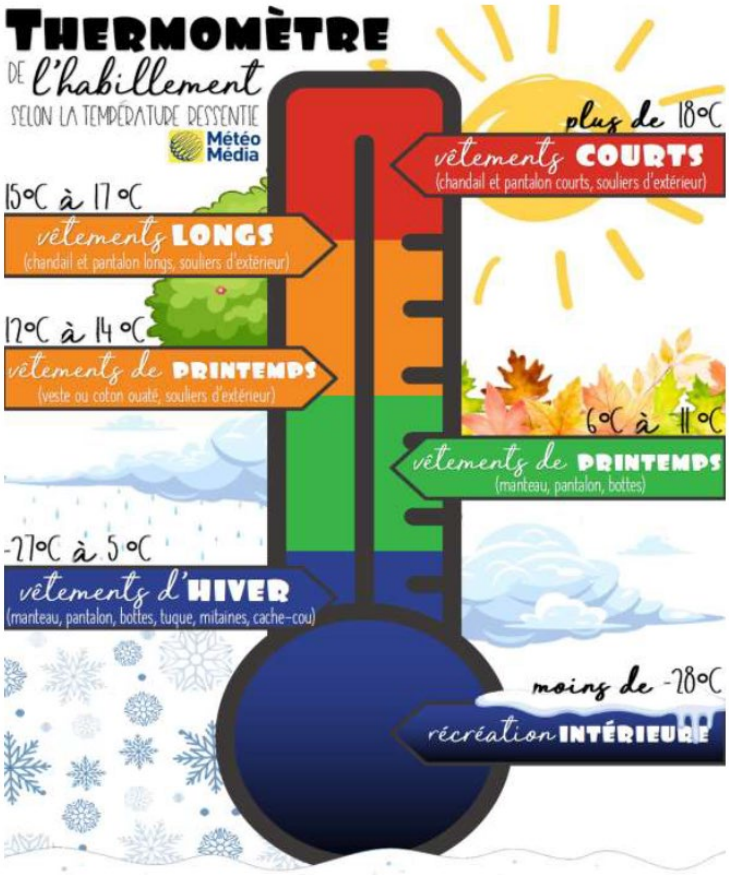

Matériel prêté aux élèves

Les enfants sont responsables du matériel qui lui est prêté (manuels scolaires, matériel informatique comme les Chromebook , etc.). Dans le cas où il y a perte ou bris de ce matériel, nous nous verrons dans l'obligation de le facturer au parent de l'enfant.

Comportements attendus

Les comportements attendus sont établis en fonction des valeurs prônées par l'école. Ils seront enseignés de façon explicite en début d'année. Après une modélisation de l'adulte, les élèves seront invités à pratiquer ce qu'ils ont appris. Nous inviterons les parents à en discuter avec leurs enfants afin de renforcer l'importance d'adopter ces comportements. Si cela s'avère plus difficile pour certains élèves, ils seront encadrés par différentes interventions qui les aideront à progresser.

Dans le cas de gestes plus graves portant atteinte à l'intégrité et à la sécurité d'une personne (violence de tous les types, menaces, intimidation, harcèlement, etc.), l'école communiquera avec vous et vous informera des mesures mises en place. L'intention, la répétition et la gravité reliées au geste posé seront également prises en compte par l'intervenant. Les mesures au *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation* seront appliquées.

Vous recevrez, via *Mozaïk Parent* des observations et interventions en lien avec les comportements de votre enfant (comportements positifs ou comportements à surveiller, à modifier ou à risque).

Grilles des comportements attendus

En lien avec les valeurs de l'école de l'Alizé et des Mousserons

École de l'Alizé et des Mousserons	Milieux de vie								
	Classe	Cour	Toilettes	Gymnase et vestiaire	Service de garde	Corridors et aires communes		Biblio	Musique
						Heures de cours	Entrées et sorties		
Respect	Je lève la main pour parler et j'attends mon tour. Je garde mon environnement propre.	Je garde mon environnement propre.	Je respecte l'intimité des autres. Je garde mon environnement propre (je lave mes mains, je tire la chasse d'eau, etc.)	Je lève la main pour parler et j'attends mon tour.	Je lève la main pour parler et j'attends mon tour. Je garde mon environnement propre.	Je marche. Je circule à l'endroit demandé. Je garde mon rang. Je circule en silence.	J'utilise un ton de voix calme.	Je prends soin du matériel. Avec l'aide de mes parents, j'effectue le retour des livres à la date prévue.	Je lève la main pour parler et j'attends mon tour. Je garde mon environnement propre.
Bienveillance	Je prends soin des autres et du matériel. J'écoute la personne qui parle. Je dénonce des situations inacceptables envers moi-même ou autrui.	Je prends soin des autres et du matériel. J'écoute la personne qui parle. Je dénonce des situations inacceptables envers moi-même ou autrui.	Je demeure silencieux lors des heures de cours.	Je prends soin des autres et du matériel. J'écoute la personne qui parle. Je dénonce des situations inacceptables envers moi-même ou autrui.	Je prends soin des autres et du matériel. J'écoute la personne qui parle. Je dénonce des situations inacceptables envers moi-même ou autrui.	Je respecte l'espace de l'autre. Je m'occupe de moi-même. Je garde mon environnement propre.		J'utilise un ton de voix approprié pour le bien-être de tous.	Je prends soin des autres et du matériel. J'écoute la personne qui parle. Je dénonce des situations inacceptables envers moi-même ou autrui.
Collaboration	Je collabore à la consigne de l'adulte. J'accueille les idées des autres. Je participe activement en étant positif.	J'adopte des comportements sécuritaires. J'accueille les idées des autres. À la cloche, j'arrête de jouer et je me dirige à l'endroit demandé.	Je vais directement aux toilettes aux bons moments. Je retourne en classe rapidement.	J'adopte des comportements sécuritaires. Je participe activement en étant positif. Je me change rapidement en respectant l'espace des autres.	J'adopte des comportements sécuritaires. Je participe activement en étant positif.	J'agis de façon sécuritaire.		Je place au bon endroit le matériel commun (marque-place, livres).	Je collabore à la consigne de l'adulte. Je participe activement en étant positif.

<u>En tout temps, je refuse de participer à toute forme de violence ou d'intimidation.</u>

Interventions éducatives pouvant être utilisées à l'école

Mesures de renforcement	Mesures d'aide et de soutien	Mesures de réparation	Mesures disciplinaires
• Donner une rétroaction positive à l'élève (verbale ou gestuelle) • Utiliser un signe de complicité • Avoir un privilège personnel ou de groupe • Passer un moment privilégié avec l'adulte • Participer à une récréation prolongée • Vivre une période récompense • Avoir une responsabilité spéciale • Inscrire les comportements positifs sur *Mozaïk* • Valoriser un talent personnel devant le groupe • Utiliser une feuille de suivi des progrès, des réussites ou des fiertés	• Aider l'élève à retrouver son calme • Avoir une discussion avec l'élève • Enseigner et modéliser les comportements attendus • Faire des pratiques guidées • Vivre des ateliers d'habiletés sociales • Pairer l'élève avec un élève prosocial • Utiliser le langage conceptuel, des routines imagées et/ou des aide-mémoires • Être à proximité d'un adulte lors des déplacements et/ou lors des récréations. • Mettre en place une feuille de route personnalisée • Rencontrer un intervenant de l'école • Dédramatiser les erreurs avec l'élève • Utiliser l'humour • Offrir une pause à l'élève (dans la classe, dans le corridor ou dans le local d'apaisement)	• Impliquer l'élève victime dans le choix du geste de réparation • Demander des excuses verbales ou écrites • Aider un pair ou un adulte • Nettoyer ou réparer ce qui a été endommagé • Trouver une solution ou une alternative au geste posé • Faire la promotion dans l'école de la règle enfreinte • Compléter un contrat d'engagement avec l'élève	• Demander à l'élève de faire une réflexion à l'interne ou à l'externe • Perdre un privilège • Reprendre un travail à l'école ou à la maison • Reprendre du temps à l'école • Être suspendu à l'interne ou à l'externe • Limiter les contacts avec la ou les victimes • Effectuer des déplacements supervisés • Compléter un contrat d'engagement avec l'élève • Rencontrer l'élève avec la direction

Signatures

Collaboration des parents et engagement de l'élève

Nous avons pris connaissance, avec notre enfant, du « Tableau des comportements attendus » et nous vous assurons de notre entière collaboration.

_____

Signature de l'autorité parentale

Je suis un élève responsable de ma réussite et je m'engage à adopter les comportements attendus de l'école.

_____

Signature de l'élève

Protecteur national de l'élève
Québec

Tu vis une situation problématique à l'école?

Tu vis une situation de violence à caractère sexuel?

Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question :

- **quebec.ca/droits-eleve**
- **téléphone/texto**
  1-833-420-5233
- **plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca**

COMMENT PORTER PLAINTE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

1. **Parles-en à la personne concernée ou à son patron**
2. **Contacte le responsable du traitement des plaintes**
3. **Communique avec ton protecteur régional de l'élève**

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.